

Image not found or type unknown



Vente de produits sous licence modifiés

Par **Josef018**, le **04/05/2012** à **20:54**

Bonjour,

Je suis sur le point de créer mon entreprise sous le statut d'auto-entrepreneur. Je conçois des disques dur externe avec pour boîtier des cartouches de jeu vidéo Nintendo. En d'autres termes, j'achète des cartouches de jeu vidéo d'occasion chez des petits revendeurs, je les démonte, retire le jeu et le remplace par un disque dur externe.

J'aurais aimé savoir si j'ai le droit de les revendre, sur internet ou par le biais de boutiques (style bazar rétro), ou au contraire si Nintendo France peut me poursuivre pour ça.

J'espère que vous pourrez m'éclairer sur le sujet.

Josef